

Compte-rendu et présentation du Comité de Pilotage du Site Natura 2000 du Plateau des 1000 étangs

Rédacteur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Clémence LEFEBVRE

Etaient présents :

- APAME : Hervé Mange, Président et Madelaine ROUSSEL, Trésorière
- Chambre d'Agriculture de Haute-Saône: Stéphane MENIGOZ, représentant
- Commune d'Amage: Bruno Heyman, adjoint
- Commune d'Amont et Effreney: Francois GROSJEAN, Maire
- Commune de Beulotte Saint Laurent : Jean-Charles HENRY, Maire
- Commune d'Esmoulières: Martine POIROT, Maire
- Commune de Saint Barthélemy: Gérard FAIVRE, adjoint
- Commune de la Proiselière et l'Angle: Michel GRANDEMANDE, conseiller municipal et président du Site N2000, Plateau des 1000 étangs
- Commune de Ternuay-Melay-Saint Hilaire: Philippe GROSJEAN, Maire
- Conseil départemental de Haute Saône : Laurent SEGUIN, Vice président
- Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : Annick BEURET, chargée de gestion FEADER N2000 et Christelle BOBILLIER, chargée de mission Natura 2000
- CPEPESC Franche-Comté: Aurore TERRIEN, Bénévole
- CRPF : Franck Carry, conseiller forestier Haute Saône
- DDT Haute Saône: Jean Noël LAVOCAT, chargé de mission Chasse, N2000 et evaluation environnemental
- FNE: Jacky Freslier, Membre
- FRANSYLVA Bourgogne Franche Comté: Alain GARET
- MNVS: Jacky Freslier, Président
- ONF – agence Nord Franche-Comté: Lydie LALLEMENT, Responsable environnement et foncier
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges : Karine JUNG, Clémence LEFEBVRE, Pierre ROVERE, chargés de mission N2000

Excusés:

- Commune de Fresse
- EPTB Saône et Doubs
- DREAL Bourgogne Franche-Comté
- Organisation de valorisation des étangs entre Vosges et Jura



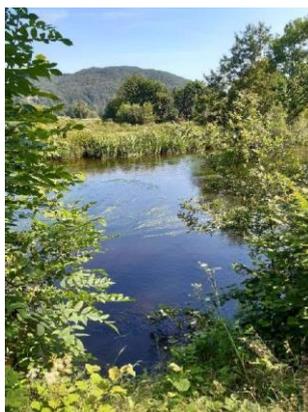
COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Plateau des mille étangs »

Faucogney-et-la Mer, le 2 février 2024



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Déroulement du COPIL

- Rappel des enjeux du site
- Bilan des actions 2023
- Perspectives 2024
- Point sur la Loi 3DS par la Région BFC
- Points divers

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Introduction de la part de Michel Grandemange en tant que président du COPIL et tour de table.

Dès cette introduction, il est rappelé l'importance de travailler sur l'eau et son utilisation. Pour exemple, le secteur du Plateau des 1000 étangs est envisagé au classement UNESCO, du fait de son patrimoine lié à l'eau, comme sur la gestion des étangs, entre autres.

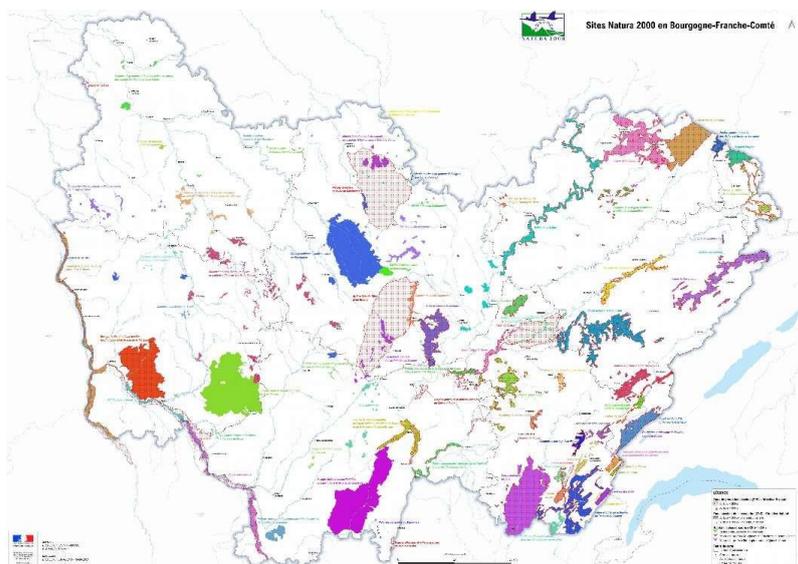
Il est précisé que ces étangs ont perdu leur intérêt pour la production piscicole au cours du temps.

Présentation du transfert des compétences par la Région BFC.

Transfert de la gestion des sites Natura 2000



Réseau des sites Natura 2000 en Bourgogne-Franche-Comté



- 117 sites
- 659 174 ha, soit 13,8% du territoire régional
- 32 structures porteuses
hors Région : communes, EPCI, syndicats mixtes, Départements, Parc national

Décentralisation : Transfert partiel de Natura 2000 et du FEADER

2 lois pour 1 même échéance : 01/01/2023

Loi DDADUE du 3/12/2020

→ **Gestion FEADER non surfacique par les Régions** : inclut le financement de N2000 : DOCOB, animation et contrats

- **Loi 3DS** du 21/02/2022

→ **Pilotage des sites terrestres par les Régions**

création du COPIL - approbation du DOCOB élaboré par l'animateur et le COPIL
- exercice des missions par la Région pour les sites non animés localement -
signature des contrats N2000 - instruction et contrôle des chartes -
établissement de la liste pour l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties

Pour rappel, les Régions sont chefs de file en matière de biodiversité

www.bourgognefranche-comte.fr

Décentralisation : Partage des compétences

REGION ETAT Tous les acteurs publics

Responsabilité

Désignation des sites

Rapportage UE

Gestion des contentieux
communautaires

Moyens

Pilotage et financement DOCOB et
leur mise en œuvre : animation,
contrats non agricoles

Mesures agro-environnementales
et climatiques

Cohérence des politiques publiques

Evaluation des incidences

Conditionnalité des aides

www.bourgognefranche-comte.fr

Organigramme du service Natura 2000



Claire Thiallier
Responsable du service 03
☎ 80 44 41 72
✉ claire.thiallier@bourgognefranche.comte.fr



Julie Compan
Assistante administrative
☎ 03 80 44 33 69
✉ julie.compan@bourgognefranche.comte.fr

Christelle Bobillier



Chargée de mission
Référente communication,
partenariats, habitats / flore
Vie des sites 70 - 71 - 90
+ Basse Vallée du Doubs 39

☎ 03 63 64 21 36
✉ christelle.bobillier@bourgognefranche.comte.fr

Alice Chatelet



Chargée de mission
Référente
financements, MAEC
Vie des sites 25 - 39

☎ 03 80 44 40 54
✉ alice.chatelet@bourgognefranche.comte.fr

Bertrand Barré



Chargé de mission
Vie des sites 21 - 58 - 89
+ Val de Loire bocager

☎ 03 80 44 40 90
✉ bertrand.barre@bourgognefranche.comte.fr

Claire Deltell



Experte technique
Référente faune,
méthodologie de révision et
élaboration de DOCOB
Vie des sites à chiroptères
(indépendants)

☎ 03 63 64 20 61
✉ claire.deltell@bourgognefranche.comte.fr



Jérémy Balledant
Gestionnaire administratif
et financier
58 - 71
PNR Morvan
Sites à chiroptères

☎ 03 80 44 40 26
✉ jeremy.balledant@bourgognefranche.comte.fr



Peggy Barré
Gestionnaire administratif
et financier
21 - 89
Hors PNR Morvan

☎ 03 79 13 30 97
✉ peggy.barre@bourgognefranche.comte.fr



Annick Beuret
Gestionnaire administratif
et financier
25 - 70 - 90
Hors PNR Haut-Jura

☎ 03 63 64 20 60
✉ annick.beuret@bourgognefranche.comte.fr



Audrey Duffing
Gestionnaire administratif
et financier
39
PNR Haut-Jura

☎ 03 63 64 21 13
✉ audrey.duffing@bourgognefranche.comte.fr

● Site Dijon (Elithis)

● Site Besançon (Bregille)

www.bourgognefranche.comte.fr

Décentralisation : Perspectives

De nombreux chantiers engagés et à poursuivre, notamment :

- Montée en compétence de l'équipe,
- Relever le défi de la proximité avec les acteurs du réseau,
- Articulation avec les services de l'Etat, les autres services / direction de la région et deux régions limitrophes,
- Définition des conditions de financement des études et contrats pour 2023-2027, de l'animation pour 2024-2027,
- Elaboration d'une stratégie de communication

www.bourgognefranche.comte.fr

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Merci de votre attention



www.bourgognefranche-comte.fr

Poursuite de la présentation du site du Plateau des 1000 étangs et des actions.



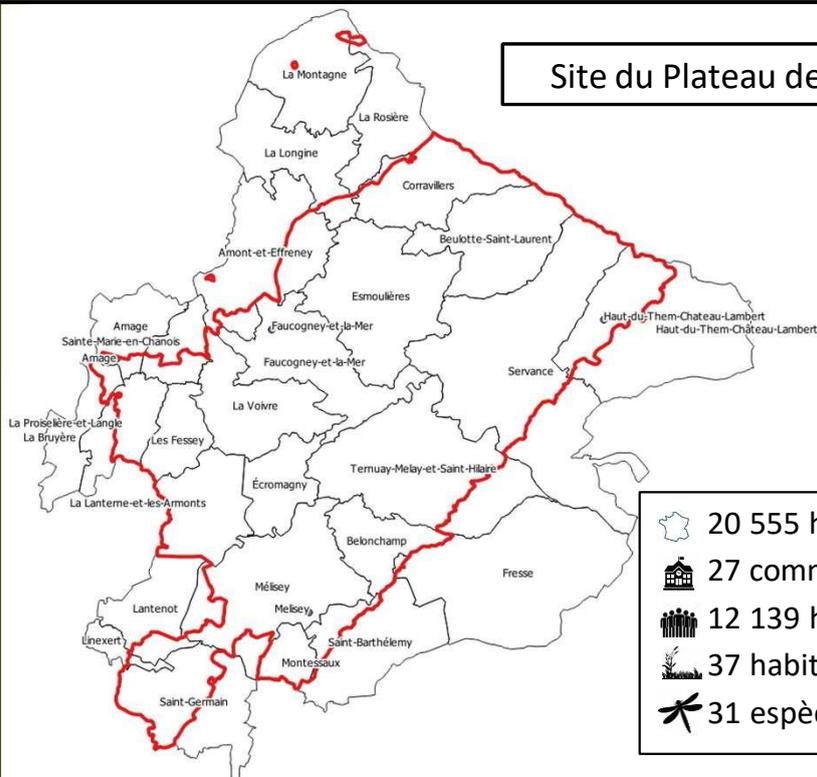
Rappel sur Natura 2000

- Une réponse au constat de la perte de biodiversité à l'échelle européenne → 2 Directives (Habitats/Oiseaux)
- En France, sur la base de la concertation et du volontariat
- Basée sur des actions de :
 - 🔍 Connaissance (espèces et habitats, fonctionnement, du territoire...)
 - 👤 Gestion des milieux et des espèces (restauration, entretien, préservation...)
 - 🗣️ Sensibilisation (usagers, grand public, socio-professionnels...)
 - 🤝 Accompagnement, conseils (projets, travaux, manifestations...)
- Actions financées entre 80 et 100%

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Site du Plateau des 1000 étangs



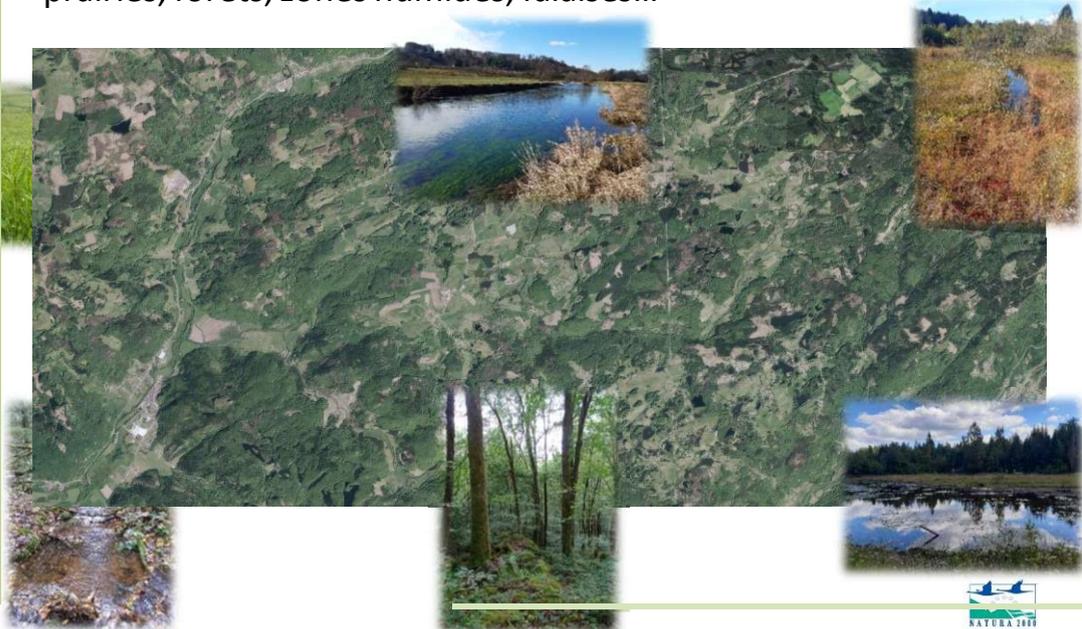
- 🇫🇷 20 555 ha
- 🏠 27 communes
- 👤 12 139 habitants
- 🌿 37 habitats naturels
- 🦋 31 espèces remarquables

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



✧ Enjeux écologiques

- Mosaïque de milieux naturels variés : tourbières, cours d'eau, prairies, forêts, zones humides, falaises...



✧ Enjeux écologiques

- Mosaïque de milieux naturels variés: tourbières, cours d'eau, prairies, torets, zones humides...
- Espèces remarquables (oiseaux, mammifères, insectes...)



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



✦ Enjeux écologiques

- Mosaïque de milieux naturels variés: tourbières, cours d'eau, prairies, torets, zones humides...
- Espèces remarquables (oiseaux, insectes, mammifères...)

⇒ Prédominance de l'eau (qualité et ressource)

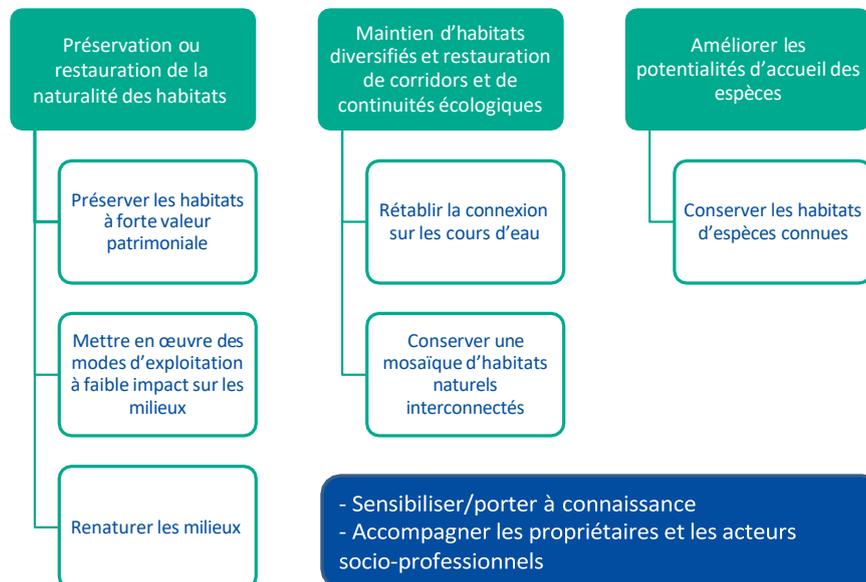
⇒ Zone habitée et en activité (agriculture, sylviculture...)



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



🎯 Principaux objectifs écologiques



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Bilan des actions 2023

- 🔍 Amélioration des connaissances
- 👤 Actions de gestion des milieux naturels
- 📣 Animations et sensibilisation
- 👥 Accompagnement et veille territoriale

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



🔍 Amélioration des connaissances

➔ Pas d'étude spécifique menée en 2023

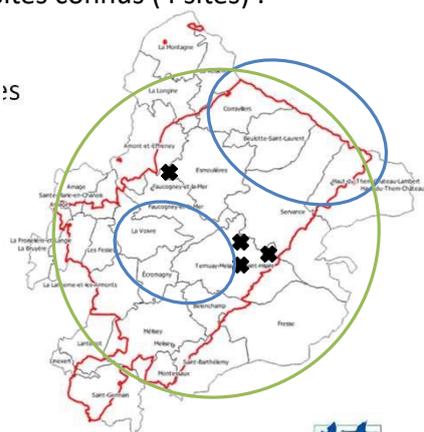
🚲 Suivis faune

- **Cigogne noire** : En passage et nourrissage sur le site.

Pas de site de nidification identifié. Prospection

- **Faucon Pèlerin** : suivis de la reproduction des sites connus (4 sites) : entre 1 et 3 jeunes à l'envol par site

- **Chouette Chevêchette** : Identification de zones de présence. Prospection.





Gestion des milieux naturels

→ Contrat Natura 2000 en 2023

Travaux terminés :

- Restauration d'une prairie en cours de fermeture à Corravillers (1,5 ha), porté par un privé



Travaux en cours :

- Entretien d'une zone humide en bord de cours d'eau (0,5 ha), porté par la commune d'Amage
- Restauration d'une prairie sous verger, à Ternuay (0,5 ha), porté par un privé

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Mesures Agri-environnementales et climatiques

- 674 ha engagées en MAEC
- 24 agriculteurs/agricultrices engagé(e)s
- 534 000 € sur 5 ans

Types de MAEC et surfaces contractualisées	
Maintien des prairies fleuries	163 ha
Retard de fauche	129 ha
Ajustement de la fertilisation et de la pression de pâturage	329 ha
Limitation de la fertilisation et de la pression de pâturage en zone humide	138 ha
Mesure Système « Prairies fleuries »	236 ha

- Travail conséquent : organisation de réunions d'information, montage et gestion du dossier, RDV et visites et sur le terrain, rédaction des diagnostics et plans de gestion pour chaque agriculteur,

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »

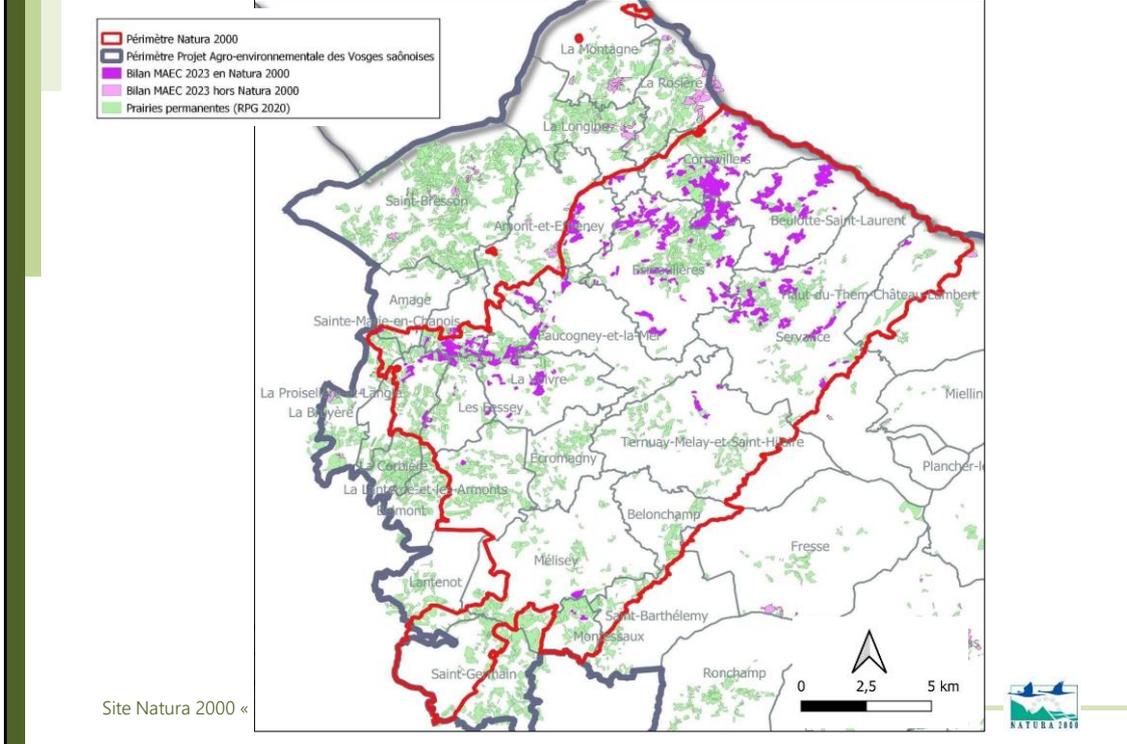


Il est rappelé qu'à ce jour, les MAEC 2023 n'ont pas encore été instruites par la DDT, faute d'outil informatique reçu dans les temps.

Les agriculteurs n'ont donc toujours pas touché ces subventions bien qu'ils se soient engagés dans ces mesures depuis le 15 mai dernier. Malgré le décalage entre une augmentation des demandes et le montant alloué par la CRAEC BFC, les agriculteurs concernés par Natura 2000 sont prioritaires sur le secteur.

De plus, l'AERMC a complété les montants alloués par la DRAAF sur certaines mesures permettant d'inclure plus de surfaces qu'envisagé en juin dernier (soit moins de personnes en liste d'attente).

Mesures Agri-environnementales et climatiques



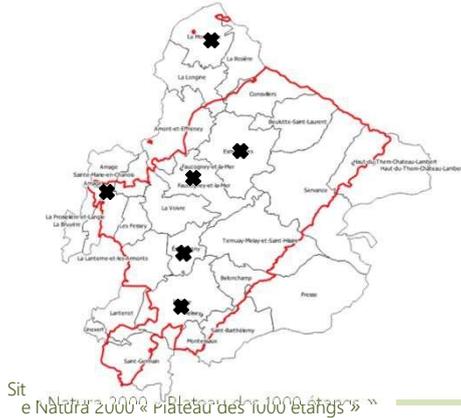
Il est constaté que malgré une information relayée de manière homogène sur l'ensemble du périmètre, on constate un plus fort engagement dans la vallée du Breuchin que celle de l'Ognon. L'une des explications apportées par la Chambre d'agriculture de la Haute Saône est la différence des types d'exploitations entre les 2 vallées.



Animations et sensibilisation

Animations « Grand Public », réalisée en partenariat avec la MNVS

- Journée mondiale des zones humides (Faucogney et la Mer): 14 personnes
- Nuit de la Chouette (Melisey): 28 personnes
- Sortie avec l'AAPPMA du Breuchin : 30 personnes
- Nuit de la Chauve-souris (Esmoulières), par la MNVS: 12 personnes
- Fête des Tourbières, en partenariat avec le CEN FC (Ecromagny): 16 personnes



Environ 72 personnes



Animations et sensibilisation

Zoom sur la journée « Chauves-souris et patrimoine bâti des Vosges saonoises »



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »

Objectif : donner les clefs pour accueillir la biodiversité chez soi, notamment les Chauves-souris, tout en conservant et respectant le patrimoine traditionnel local

Un partenariat de compétences :





Animations et sensibilisation



Animations scolaires, réalisées par la MNVS

- Thème : Pics et chouettes
- 4 écoles pour 5 classes du CP au CM2 : Faucogney, Fresse, la Proiselière et l'Angle, Servance
- 2 demi-journées en salle + 1 journée sur le terrain
- Sujet : Espèces, proies, milieux de vie

134 élèves ont bénéficié d'une animation en lien avec leur territoire

La restitution



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Animations et sensibilisation

Autres actions:

- Accueil du SDIS 70 et GE sur la thématique des feux en tourbière, avec le Pôle-Relais Tourbières et le CEN Franche-Comté
- Organisation du concours agricole « Prairies fleuries » : 4 agriculteurs
- Soirée sur les prairies naturelles avec la remise des prix du concours « prairies fleuries » à Faucogney et la Mer (plus de 40 personnes)
- Tenue d'un stand sur la thématique des Tourbières, au « Bio jours » à Faucogney et la Mer (plus de 80 personnes)



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »





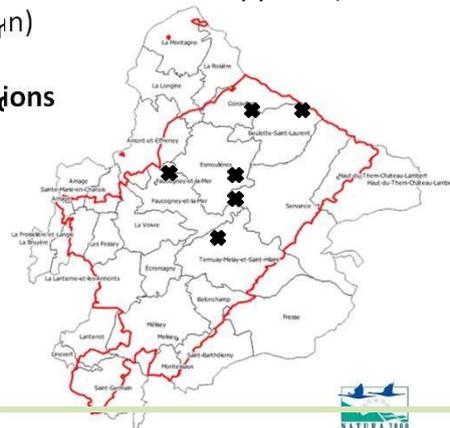
Accompagnement et veille territoriale

Sollicitations pour des évaluations des incidences

- Urbanisation (mâts téléphoniques...)
- Cours d'eau (remplacement d'un passage busé, traversées de cours d'eau pour travaux forestiers...)
- Manifestations (rallyes automobiles, courses, marches...)
- Travaux ENEDIS (entretien sous les lignes, réfection de base de pylônes)
- Vidanges d'étangs (environ 6 sollicitations/an)

Moins de sollicitations pour des manifestations sportives au fil des ans.

ijions



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



En termes de suivis des impacts sur le territoire, il est rappelé que l'installation de la fibre ne fait pas partie des évaluations des incidences et que Natura 2000 ne peut être un argument pour éviter les nouvelles installations de poteaux qui dégradent le paysage, mais sans impact sur les habitats ou espèces d'intérêt communautaire. Il peut être demandé une installation sur les pylônes existants, au cas par cas (demandée par la mairie), mais non prioritaire pour les installateurs. C'est le même cas pour les mâts aériens de téléphonie. Pour autant, dans ces 2 cas, il est rappelé que leur installation doit être en cohérence avec l'ensemble des autres réglementations françaises (Loi sur l'eau ...). Par ailleurs, bien que soumis à cette réglementation, certains projets passent sous les seuils et sont autorisés.

Il est rappelé l'intérêt des dossiers d'évaluation des incidences qui permettent de prendre les projets en amont et désamorcer les potentiels impacts ou problèmes que ceux-ci pourraient engendrer.

Le travail d'accompagnement sur les évaluations d'incidence est remercié par l'APAME.



Accompagnement et veille territoriale

Accompagnement et participation aux politiques et projets locaux

- SAGE, CRAEC, PTGE...
- COPIls Milieux Humides, RNR Grande Pile, ...
- Plan HERBE Massif vosgien, PNA Prairies naturelles, ...
- Réunions diverses (SIBVHO, AERMC, ...)
- STOMI

Accompagnement et conseil aux habitants et propriétaires

- Elaboration d'un cahier des charges pour aider les propriétaires d'étangs
- Rencontre sur le terrain et avis technique (ex : mare forestière à Ternuay-Melay-Saint-Hilaire avec l'ONF et la commune)
- Cartographie et préconisation de gestion (ex : gestion zone humide à Amont et Effreney)

Autres actions

- Création d'outils pédagogiques (dont maquette de moine) sur les étangs et les cours d'eau (en cours)

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



NATURA 2000

L'accompagnement de ces projets apporte une plus-value à la prise en compte de la biodiversité, bien que cela soit difficilement visible ou palpable.



Permanence « étangs »

Objectif : Accompagner les propriétaires d'étangs dans leur démarche pour la gestion de leur étangs (dossier de vidange, dossier de déclaration...)

- Informations générales sur la gestion des étangs (« protocole » de vidange ...), sur les ouvrages liés aux étangs et la réglementation spécifique
- Rappels des enjeux liés à la ressource en eau, la qualité et la biodiversité
- RDV sur site, en fonction du contexte
- RDV avec les bureaux d'étude, la DDT et les propriétaires à la demande

Environ 18 rencontres en présentiel et 15 prises de contact téléphonique



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Dans le cadre des permanences « étangs », il est souvent abordé la problématique des études, notamment leur coût au regard de la taille des étangs ou des enjeux concernés. Celles-ci doivent permettre de répondre aux requêtes des Services de l'Etat pour juger de la mise aux normes ou non des étangs. La rédaction du « CCTP type », rédigé par le PNR et validé par la DDT, doit permettre au propriétaire d'évaluer la nécessité ou non de prendre un bureau d'étude, de calibrer le budget selon les besoins et de pouvoir suivre celui-ci. Le Parc reste disponible pour accompagner les propriétaires dans leur démarche. Le but de ce dispositif est d'aider les propriétaires et d'anticiper les freins qui pourraient survenir au cours des différentes démarches (vidange, mise aux normes, travaux aux abords de cours d'eau ...).

Il est rappelé que cet accompagnement des propriétaires est permis grâce au temps d'animation financé par Natura 2000, qui joue plutôt un rôle de facilitateur.

A contrario, cette réglementation est nationale et n'est pas liée à Natura 2000.

Une remarque est faite à propos des avis émis par la CLE, considérant que ceux-ci ne sont pas toujours justifiés et bloquent des dossiers qui auraient pu être discutés et rectifiés en amont et/ou sur le terrain. La DDT devrait pouvoir anticiper les dossiers incomplets ou non suffisamment aboutis avant le passage à la CLE.

L'APAME a travaillé sur des fiches techniques à destination des propriétaires d'étangs, avec une relecture du PNR et qui sont en attente de validation en DDT avant leur diffusion. Il est demandé s'il était possible de les imprimer pour les diffuser via les crédits Natura 2000. Celles-ci pourraient compléter le livret étangs, déjà réalisé en partenariat avec l'EPTB et de nombreux acteurs du territoire en lien avec la ressource en eau, et dans lequel certains sujets ne sont pas abordés. Il est également proposé de traduire ces documents en allemand car la barrière de la langue est réelle pour de

nombreux nouveaux propriétaires.

Dans tous les cas, ces documents doivent facilement être téléchargeables, ce qui permet une actualisation ou rectification facile (document à obsolescence rapide et toujours incomplet) et en cas d'impression, éviter de faire de trop gros stocks.



Action bassin-versant prioritaire

Sur la base d'études précédentes (diagnostic des têtes de bassin-versant) :

- Enjeux (APPB truite fario et écrevisse à pattes blanches)
- Diagnostic de cours d'eau et de plans d'eau

Contexte :

- Renfort 0,5 ETP → pro-actif
- Partenariat avec AERMC

Travail de priorisation (2023) :

- Identification de bassins versant parmi les prioritaires, selon la faisabilité d'intervention
- Développement des contacts via la permanence « étang » (DDT, APAME, privés, BE) et d'outils (cahier charge, fiche calcul)
→ porte d'entrée

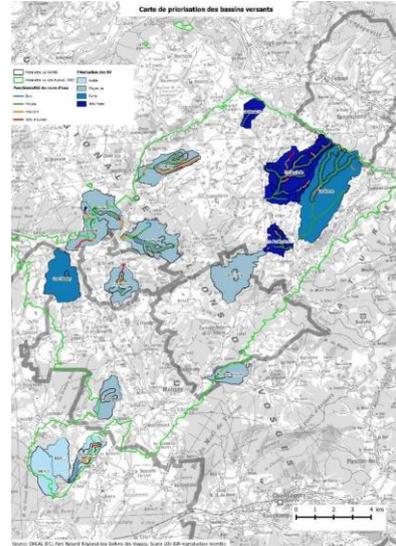
Animation (2024) :

- Rencontre des propriétaires
- Proposition d'actions locales

Exemples possibles à l'avenir :

- o Études à l'échelle BV sur plusieurs étangs
- o Protection des berges
- o Remplacement de buse (continuité écologique)

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Ce travail focus sur les bassins versants doit permettre des actions plus globales et moins opportunistes ou au cas par cas, comme cela s'est fait jusque maintenant. Il n'y a pas d'enveloppe d'ores et déjà fléchée mais le PNR accompagnera les porteurs de projets ou propriétaires volontaires, pour trouver les financements nécessaires (N2000, AERMC...).



Gestion de projets et organisation

- Préparation des actions de l'année et anticipations des prochaines
- Organisation de réunions
- Compte rendus, bilans, Relecture
- Montage de dossiers, demande de subventions
- Contact des prestataires, relance, suivis
- Cartographies, bibliographie
- Transmission, communication (affiche, presse...)
- Gestion courante



Éléments financiers sur les actions

- Montant annuel des contrats Natura 2000 pour l'année 2023 : **5 412 €** (3 contrats en cours)
- MAEC (sur 5 ans) : **534 000 €**
- Animations grand public et scolaire : **12 432 €**

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Les actions menées dans le cadre de Natura 2000 permettent d'apporter des financements difficilement mobilisables autrement, soit directement par les crédits alloués soit par la recherche de financement selon les projets menés.

En ce qui concerne les relations avec la Région BFC, le transfert des compétences Natura 2000 s'est bien déroulé, ainsi les financements ont pu suivre en conséquence, contrairement à d'autres dossiers (Gestion JA...)

Perspectives 2024

-  Amélioration des connaissances
-  Actions de gestion des milieux naturels
-  Animations et sensibilisation
-  Accompagnement et veille territoriale

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



-  Amélioration des connaissances, études et suivis

Suivis faune en interne

Cigogne noire, Faucon pèlerin, petites chouettes de montagne

Etudes par prestataires

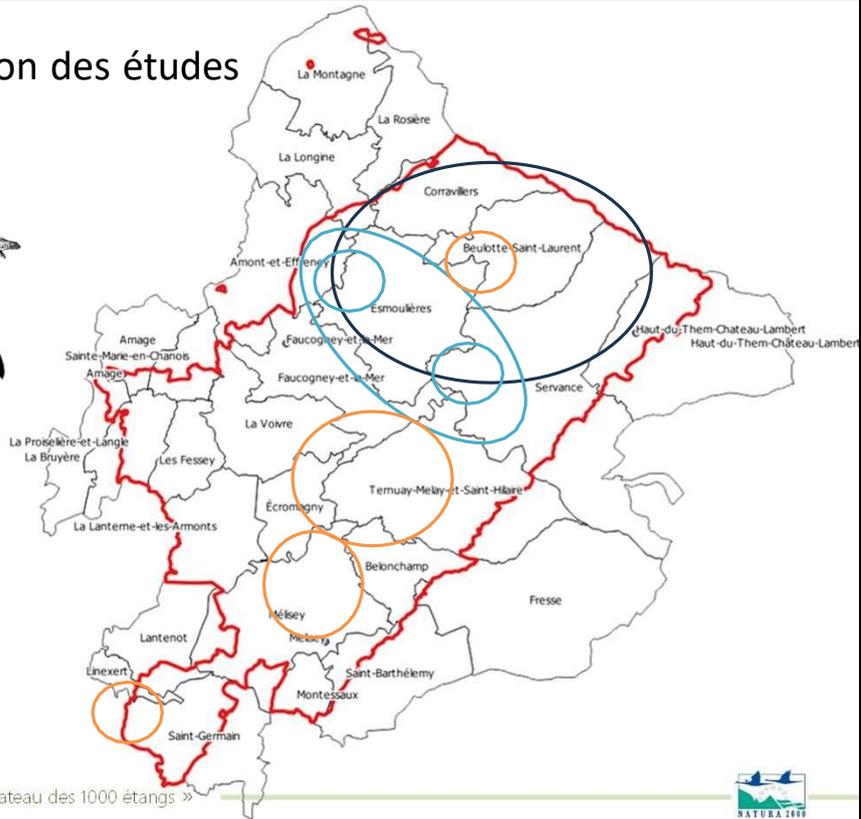
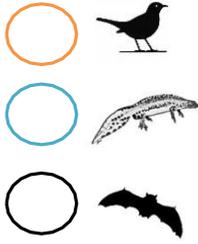
- Identification de gîtes pour les Chauves-souris forestières
- Prospection Triton crêté
- Prospection Gobemouche à collier



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Localisation des études



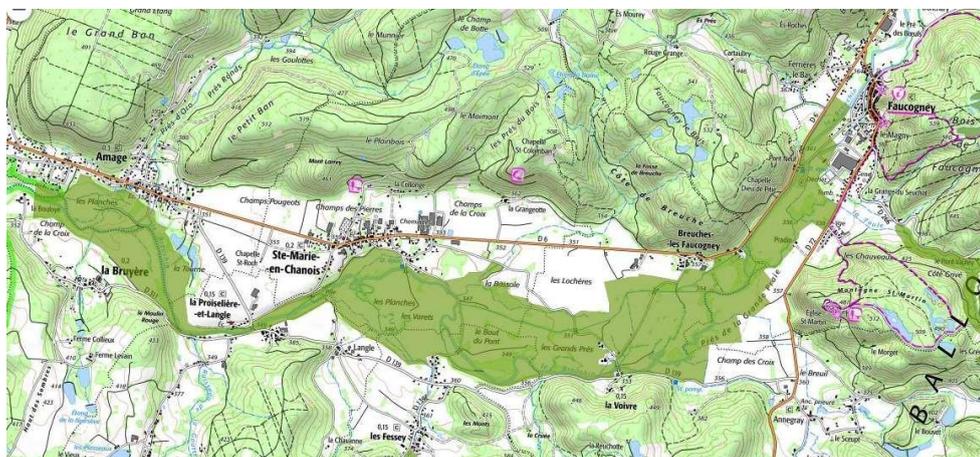
Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »





Stage « Cartographie et plan de gestion de la ripisylve de la vallée du Breuchin »

Objectif : identifier et quantifier les travaux de restauration à prévoir (coupe, restauration des berges, aménagements...)



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Un rappel du contexte est apporté par chambre d'agriculture et la Mairie de Fauconney pour expliquer le retard sur ce dossier, qui a été lancé auprès des agriculteurs riverains depuis plus de 2 ans. En effet, l'entretien de la ripisylve dans cette zone inondable n'est plus réalisé par les riverains, craignant d'être contrôlés et mis à l'amende par la Police de l'environnement, ne sachant pas clairement quels sont les actions, dates et outils possibles pour faire les travaux. De ce fait, le SIBVHO, en tant que structure Gémapienne, est intervenue en 2022 pour prendre ce cas compliqué en charge, cependant les transferts de compétences du SIBVHO à la CCME puis au SMAL n'ont pas permis de relancer la démarche depuis ce jour. C'est pourquoi le PNR a proposé de réévaluer les types de travaux à faire, les montants et les différents enjeux à prendre en compte et envisager un contrat Natura 2000 ou tout autre moyen financier pour faire avancer le dossier.

Il est rappelé qu'il existe des enjeux avifaune sur le territoire et qu'ils seront pris en compte comme les enjeux agricoles.

En ce qui concerne les travaux d'entretien des bords de berges, il est rappelé qu'ils incombent aux propriétaires et que la réglementation limite surtout l'accès à la rivière (pas d'engin au milieu du cours d'eau, ...) et réclame la préservation des berges (pas d'arrachage de souche qui déstabiliserait les berges). Ainsi ce stage devrait permettre de définir les actions possibles et la manière de procéder (techniquement et financièrement) pour les agriculteurs concernés.

Compte tenu de l'historique du dossier, il sera important de soigner la communication et le contact avec les agriculteurs qui ont déjà été plusieurs fois sollicités sans réponse jusqu'à maintenant.

La question sur la pertinence des arasements de seuil pour les nappes d'accompagnement est soulevée, notamment pour le rôle que peuvent jouer ces retenues dans l'alimentation en eau des prairies. Sans affirmer ou contredire, il est difficile de mesurer ces effets car il y a rarement un suivi à long terme et plusieurs éléments doivent être pris en compte.



Gestion des milieux naturels

- Poursuite des contrats Natura 2000 en cours + préparation des nouveaux
- Mise en œuvres des actions sur les bassins versant prioritaires identifiés



Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

- Nouveau dépôt pour : 225 724 €
- Suivi des engagements 2023
- Organisation de formations sur la gestion des prairies pour les agriculteurs (priorité aux engagés) : travail intra-massif vosgien

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Zoom sur les formations MAEC

- Formations obligatoires pour les agriculteurs engagés en MAEC
- Réalisées par un ancien chercheur à L'INRA et un agronome (S. Plantureux et A. Farinel)
- **Thématiques proposées**
 - Mieux évaluer les valeurs de sa prairie naturelle par rapport à la production (quantité et valeur financière) et la biodiversité
 - Valeur alimentaire des prairies et visite de parcelles
 - Gestion des prairies : effets des pratiques et de la fertilisation
 - Les prairies naturelles face à la santé animale, au changement climatique, aux services rendus
- Financées par AERM, régions GE et BFC
- 3 jours (seule la 1ère journée obligatoire)
- + visios



Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »





Animations et sensibilisation

→ Vers le grand public

- Nuit de la Chauve-souris
- Journée mondiale des zones humides (demain à Amage !)
- Sortie sur les libellules
- Soirée amphibiens

→ Vers le jeune public

- Sortie nature avec les adhérents de l'AAPPMA sur la faune et flore des cours d'eau et milieux humides (jeunes publics)
- Animations scolaires sur le thème des cigognes blanches et noires avec une journée de restitution inter-classes

→ Vers un public spécifique

- Sensibilisation espèces rupestres vers les sports de nature (escalade, parapentes...)
- Maintien des permanences « Etangs »

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Accompagnement et veille territoriale

- Continuation de la veille territoriale et soutien aux porteurs de projets (élus, propriétaires privés, structures socio-pro...)
- Suivi des dossiers en cours et à venir
- Suivi des évaluations des incidences

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Stratégie Tourbières sur les 1000 étangs

En partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté



Rappels des objectifs :

- Préserver l'existant
- Restaurer les tourbières nécessitant une intervention
- Sensibiliser propriétaires, élus, acteurs locaux, habitants

Actions de terrain : 9 sites

- Informer les propriétaires et les communes
- Compléter certaines données sur site pour prévoir et quantifier les travaux
- Préparer les cahiers des charges et sélectionner les entreprises pour démarrer les travaux dès 2025



Montage d'un dossier « Life » à l'échelle du Massif vosgien

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



L'ensemble des informations concernant ce projet sont disponibles sur ce lien :

<https://www.parc-ballons-vosges.fr/la-strategie-dactions-en-faveur-des-tourbieres-des-1000-etangs/>

En ce qui concerne le montage d'un Life, il s'agit d'un levier financier conséquent, permettant de mobiliser des crédits européens jusque 3 fois la somme prévue par les financeurs habituels.

Informations diverses

Dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité :

- au titre de Natura 2000 : **62 875€** (pour 15 communes du site)
- au titre des Parcs naturels régionaux : **19 946 €** (pour 18 communes du site)
(chiffre 2022)

Accueil du congrès national des élus Natura 2000 au Parc naturel régional des Ballons des Vosges (à Bussang) du 24 au 26 juin 2024

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Il est rappelé que certaines communes bénéficient d'une dotation spéciale, lorsqu'elles sont largement concernées par un périmètre Natura 2000, et/ou adhérentes au Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Son calcul est également lié au nombre d'habitants et à la fiscalité de la commune. Cette dotation s'est vue largement favorisée en 2023 (jusqu'à 16 000 euros pour certaines communes) et devrait encore augmenter en 2024. Bien que son intitulé ne précise rien lorsqu'elle est reçue, les communes sont encouragées à mobiliser cet argent plutôt sur des actions en faveur de la nature ou sur des actions qui demandent un budget supplémentaire. Par exemple, cette dotation pourrait être mobilisée par les communes pour compléter le budget sur les patrouilles équestres de la Gendarmerie, prévues cet été où il manque encore 5000 euros pour clôturer le budget. Il est demandé si des crédits Natura 2000 pourraient contribuer à la réalisation de ces patrouilles dont le rôle est avant tout la prévention et la surveillance (comme par exemple feu de forêt). Cette action n'était pas prévue initialement dans le programme d'actions Natura 2000, mais une somme de 1900 euros peuvent finalement être dégagée, compte tenu d'un basculement de projet sur d'autres lignes de crédits (crédits PNR). Il est intéressant de tester ce type d'action, mais il n'est pas assuré d'obtenir des crédits Natura 2000 sur cette opération chaque année. Un courrier sera envoyé pour information à la CCME dans ce sens.

Il est également précisé qu'une formation sur les enjeux Natura 2000 sera dispensée aux gendarmes pour les sensibiliser aux enjeux locaux. Pour rappel, Natura 2000 n'a pas vocation à faire de la répression, mais peut soutenir les différentes formes de médiation et de sensibilisation. 2024 est définie comme une année test.

C'est l'occasion de rappeler que chaque action Natura 2000 dépend d'un budget défini en amont, et que les montants peuvent varier d'année en année, selon l'ambition du programme d'actions et les possibilités financières de la Région.

En ce qui concerne le Congrès Natura 2000 organisé en juin, la Région BFC se propose

d'accompagner la communication et mobiliser les élus à faciliter leur présence.

Questions et remarques

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



FNE déplore les mauvaises exploitations forestières qui saccagent les chemins, réalisent des coupes à blanc de feuillus de petit diamètre sans considération pour la forêt. Le CRPF répond qu'il est de plus en plus compliqué d'exploiter compte tenu des hivers moins rigoureux qui permettraient de débarder sur des sols gelés. Par ailleurs, il est spécifié que les coupes à blanc sont une des manières d'exploiter la forêt et que leur très grand nombre sur le Plateau donne une impression catastrophique, mais celles de feuillus restent limités jusque maintenant. Il est indiqué qu'il est important de prévoir des états des lieux avant et après travaux pour diminuer les impacts sur les chemins et routes notamment mais qu'il est compliqué de sensibiliser voire communiquer avec les petits propriétaires forestiers, qui restent majoritaire sur le territoire (ex: 30 % de retours suites aux sollicitations de la Mairie de Ternuay pour des travaux forestiers qui pouvaient concernés les propriétaires voisins).

Pour autant, il est rappelé que c'est la nouvelle génération de plantation qui est importante et que les conditions climatiques compliquent le travail des forestiers, qui n'ont malheureusement pas de perspectives d'avenir évidente sur les plantations futures. Le changement climatique risque de modifier dès maintenant la forêt et de faire évoluer rapidement la gestion et l'exploitation. Cependant, les gestionnaires forestiers préconisent la régénération naturelle au départ, plus résiliente et évaluent la nécessité ou non d'améliorer ou replanter au fur et à mesure. L'objectif étant de maintenir un couvert forestier continu, tout en sachant que la production de bois sera moindre à l'avenir (conséquence des sécheresses ressenties dès les 30 premières années des arbres). Par ailleurs, il est important d'accompagner ses changements en tenant compte des autres paramètres concernées par les habitats forestiers (faune, flore, ...)

Fransylva rappelle tout de même les obligations financières de l'exploitation de la forêt et des conditions de travail contraintes (difficile aujourd'hui de trouver des bucherons, qui sont donc remplacés par des machines), modifiant définitivement les pratiques et les paysages forestiers au fil du temps.

Une valorisation du bois local doit être engagé sur le territoire pour garantir la pérennité

des différentes essences et la diversité des forêts.

Il est évoqué qu'il est parfois difficile de s'y retrouver entre les différentes injonctions quelques fois contradictoires (ex: le Plan de relance réclame une diversification des plantations alors que les pépinières ont peu de choix d'essences diversifiées).

Il est demandé d'expliquer les acronymes

Merci de votre attention

Site Natura 2000 « Plateau des 1000 étangs »



Acronymes et sigles

AAPPMA : Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques
AERMC : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
APAME : Association des propriétaires et des amis des mille étangs
BFC : Bourgogne Franche- Comté
CA70 : Chambre d'agriculture de la Haute-Saône
CCME : Communauté de Communes des 1000 étangs
CEN FC : Conservatoire d'espaces naturels de Franche Comté
CLE : Commission locale de l'eau
COFIL : Comité de pilotage
CPEPESC : Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères
CRAEC BFC : Commission régionale agro-environnementale et climatique Bourgogne Franche-Comté
CRPF/CNPF : Centre régional de la propriété forestière/centre national de la propriété forestière
DDADUE : Dispositions D'Adaptation au Droit de l'Union Européenne en matière économique et financière
DDT : Direction départementale des territoires
DGF : Dotation globale de fonctionnement
DOCOB : Document d'Objectifs
DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
EPTB Saône et Doubs : établissement public territorial de bassin
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FNE : France Nature Environnement
GE : Grand Est (Région)
HIC : Habitat d'intérêt communautaire
INRA : Institut national de recherche en agronomie
Loi 3DS : Loi sur la Différenciation, Décentralisation, déconcentration, simplification
MAEC : Mesures agroenvironnementales et Climatiques
MNVS : Maison de la Nature des Vosges Saônoise
OFB : Office français de la biodiversité
ONF : Office national des forêts
PNA : Plan national d'action
PNRBV : Parc naturel régional des Ballons des Vosges
PTGE : Projets de territoire pour la gestion de l'eau
RNR : Réserve naturelle régionale
SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
SIBVHO : Syndicat Intercommunautaire du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon
SMAL : Syndicat mixte d'aménagement de la Lanterne
STOMI : Stratégie tourbières des mille étangs
UE : Union européenne
ZPS : Zone de protection spéciale (site Natura 2000 lié à la Directive Oiseaux)
ZSC : Zone spéciale de conservation (site Natura 2000 lié à la Directive Habitats)